Migrations résidentielles de l’urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale.

Par Yannick Sencébé et Denis Lepicier



D’après l’analyse du dernier recensement de population (1990-99), le rural gagne de la population, grâce à des apports migratoires, alors que les villes en perdent (Bessy-Pietri et al., 2000). Doit-on alors abonder les interprétations qui en font le signe d’une attractivité des campagnes à la faveur du cadre de vie qu’elles procurent ou poursuivre les analyses qui privilégient les effets de ségrégation résidentielle repoussant toujours plus loin ceux qui n’ont pas les moyens de se maintenir en ville ?

La première alternative a été explorée par la sociologie rurale et, plus largement, le champ des études rurales qui s’est employé à décrire et analyser le retournement des flux migratoires à partir des années 1970. Au diagnostic d’une industrialisation des campagnes et de la fin du monde paysan, établi précédemment, fait suite un autre paradigme, celui d’un processus de « relocalisation » de la vie sociale, la mobilité inversant le sens des relations ville-campagne (mouvement que mit en lumière le recensement général de la population de 1982). Les analyses du mouvement « néo-rural » font apparaître les premiers signes d’une remise en question de l’ordre urbain (Léger et Hervieu, 1979). Le thème de la « relocalisation » ouvre en outre la voie à la thèse d’une « renaissance rurale » (Kayser, 1990).

La seconde alternative, développée par la sociologie urbaine, a donné lieu à des analyses centrées sur les « quartiers difficiles » (Cyprien et De Singly, 2004) ou sur l'embourgeoisement des villes centres (Authier, 1993), dont la prise en compte a des effets très sensibles pour notre propos. Celui-ci vient en effet contredire, ou fortement nuancer, la thèse de la renaissance rurale et les discours médiatiques et militants sur l'installation des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les campagnes.

Entre les deux, très rares sont les analyses concernant l'installation de ménages pauvres ou précaires dans les campagnes (Auclair et al., 1998). Lorsque la pauvreté y est abordée, elle est le plus souvent analysée sous l'angle du groupe, certes fondateur mais aujourd'hui minoritaire, des agriculteurs (Jégouzo et al., 1998). L'atlas des nouvelles fractures sociales en France, récemment publié (Guilluy et Noyé, 2004), est venu utilement éclairer la nouvelle géographie des classes sociales en montrant l'inégalité de leur répartition et les phénomènes de ségrégation à une échelle élargie. La thèse principale des auteurs est l'embourgeoisement des villes centres et plus encore des centres-villes et la relégation des classes populaires en périphérie rurale des pôles urbains. D'une certaine manière notre analyse s'inscrit dans le prolongement de ces résultats, tout en opérant un recentrage sur un processus migratoire, qui prend un sens particulier au regard de l'histoire nationale et qui s'inscrit dans des dynamiques sociales beaucoup plus larges.

Cet article propose en effet une analyse des flux de migrations résidentielles des zones urbaines vers les zones rurales, en combinant un éclairage statistique, à partir des données du recensement de la population de 1999, et une analyse sociologique des profils sociaux associés à ces migrations et des effets de ségrégations spatiales qu'elles sont susceptibles de recouvrir.

Après avoir exposé, dans une première section, notre approche théorique et méthodologique des migrations de l'urbain vers le rural, une seconde section propose un premier cadrage afin de situer leur importance dans l'ensemble des autres migrations résidentielles et d'en saisir les variantes selon les types d'espaces de départ et d'arrivée. Dans la troisième section, nous nous pencherons sur certains profils de migrations pour vérifier l'hypothèse générale

d’un processus de migration lié à l’effet conjugué de plusieurs dynamiques sociales. Enfin, dans la dernière section, nous tenterons d’analyser dans quelle mesure ces migrations peuvent être l’expression d’une ségrégation spatiale débordant largement le cadre des villes et de leurs quartiers.

Problématique et méthode.

Problématique.

Entre 1990 et 1999, plus de dix-huit millions de personnes ont changé de commune de résidence. Ce phénomène a d’importantes répercutions sur la distribution spatiale de la population sur le territoire, mais il est aussi à l’origine de profondes transformations de la composition sociale des espaces ruraux.

Sur le plan spatial, les migrations résidentielles sont avant tout un phénomène intra ou inter-urbain, plus de huit millions des migrations se font à l’intérieur des villes. On peut donc dire que les pôles urbains, concentrant l’emploi, les services et les équipements, restent les principaux «générateurs de migrations résidentielles ». Ils constituent toujours les lieux de formation et d’accès au premier emploi pour les moins de trente ans, qui sont aussi les plus mobiles (Baccaïni, 2001). Au second rang des effectifs, viennent les migrations entre les pôles urbains et les zones périurbaines, qui totalisent 4,2 millions de personnes en flux croisés, mais dont le solde est largement en faveur des communes périurbaines. Les migrations des zones urbaines vers les zones rurales arrivent au troisième rang, avec 3,3 millions d’individus et un solde positif pour les communes de l’espace rural. Si elles ne sont pas les plus massives, les migrations résidentielles à destination de ces zones rurales sont néanmoins importantes relativement à la population présente dans ces communes et constituent dans l’histoire nationale, longtemps marquée par l’exode rural, une inversion démographique chargée de sens et de symboles.

Au-delà de ces grandes masses migratoires résidentielles, il s’agit de cerner la diversité socio-démographique et la différenciation spatiale de comportement que recouvrent ces migrations afin d’éclairer, à partir d’une interprétation sociologique, comment s’articulent les logiques de ségrégation résidentielle et

les logiques de recherche de cadre de vie selon les profils de migrants mis à jour. Cet article se centre sur une catégorie, celle des « néo-ruraux », dont l'inscription historique dans une période particulière, celle de l'après soixante-huit, est souvent ignorée. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui avec l'arrivée de population en milieu rural a peu à voir avec le « retour à la terre » souvent épisodique, et alimenté par la classe moyenne. Il s'agit donc de déconstruire cette catégorie et de montrer qu'elle n'est que la face immergée d'un phénomène beaucoup plus large et hétérogène, les migrations résidentielles de l'urbain vers le rural, davantage soutenues par l'étalement urbain et la relégation des couches moyennes et populaires en dehors des pôles urbains que par l'attractivité rurale.

À partir d'une approche, à ce stade, uniquement statistique, nous cherchons à mesurer et caractériser deux phénomènes que nous pensons moteurs du processus de migrations des pôles urbains vers les zones rurales : la différenciation des profils de migrants et des projets qui les soutiennent, et la ségrégation qui marque les trajectoires d'une partie d'entre eux. L'un et l'autre ne nous paraissent pas a priori contradictoires, dans un contexte où la mobilité spatiale devient un moyen d'élargir le champ des possibles en matière de localisation, d'accès à des ressources et de relations sociales. Celle-ci permet des stratégies et des comportements de différenciation (Rémy, 1998), mais suppose certaines compétences pour en maîtriser les effets et s'en approprier les potentialités ? compétences dont l'inégale répartition parmi les groupes sociaux peut alimenter des comportements de distinction et des processus de ségrégation.

Par différenciation, nous faisons référence au fait que les choix en matière de localisation n'ont jamais été aussi grands, dans un univers où domine la mobilité (Bourdin, 1996). En effet, les innovations techniques et sociales ne cessent d'ouvrir le champ du possible en matière de localisation, de mode de vie et de déplacement. Vecteur de diffusion d'un nouveau système de valeurs individualistes (Montulet, 1996), les moyens modernes de transports sont censés libérer l'individu des contraintes de temps et de distance et permettre son épanouissement personnel. On peut parler dans ce contexte d'une « invention de l'individu » (Lévy, 1994). Susceptibles d'être choisis et donc quittés, mais

aussi comparés et donc dépréciés, les lieux deviennent substituables entre eux. Rémy (1998) fait de cette substituabilité le résultat et la condition des stratégies individuelles visant une autonomie maximale et un cheminement optimal à travers l'espace et le temps. Il ne s'agit donc plus dans ce cadre de mesurer le degré de mobilité des individus, mais de comprendre comment chacun s'en approprie les modalités. Ainsi Kaufmann (2004, p. 32) développe le concept de motilité pour rendre compte de *« la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets.* ». Sa définition intègre à la fois les dimensions de différenciation (aspiration à la sédentarité ou à la mobilité qui relève des modes d'appropriation individuelle de la mobilité) mais aussi certains facteurs plus structurels laissant entrevoir les formes de hiérarchie et de ségrégation qui peuvent découler des potentiels de motilité différentes selon les individus (facteurs relatifs aux accessibilités et aux compétences).

Une analyse en termes de ségrégation spatiale peut paraître abusive dans des sociétés démocratiques où d'une part, il n'existe pas de dispositifs institutionnels de séparation des groupes sociaux et où, d'autre part, sa connotation d'emblée péjorative se heurte à l'imprécision de la norme de mixité par rapport à laquelle elle est censée s'opposer. C'est néanmoins pour l'heure un outil de connaissance autant qu'un concept interprétatif des faits de différenciation spatiale des groupes que l'on peut observer dans une société hiérarchisée où chacun n'a pas les mêmes moyens pour exprimer et construire sa singularité dans ses rapports à l'espace. À cet égard, comme le montre Kaufmann (*op. cit.*), la motilité des uns, c'est-à-dire leur capacité à s'approprier la mobilité en tant que potentialité et compétence, y compris pour ne pas en faire usage, peut réduire la motilité des autres. Ainsi, la forte mobilité de certains groupes peut limiter l'accès au logement des moins bien pourvus dans les espaces que les premiers choisissent comme résidence secondaire. À l'inverse, lorsque la motilité s'exprime en termes d'ancrage, elle peut rejoindre ce que Grafmeyer (1998) analyse lorsqu'il observe que l'immobilité résidentielle de certains groupes dans les quartiers en voie de gentrification correspond à une mobilité sociale ascendante, avec pour corollaire l'éviction d'autres groupes n'ayant pas les moyens de se maintenir dans ces lieux en vue.

Reste alors à préciser à travers quelle mesure nous entendons cerner certaines manifestations de ségrégation et de différenciation des profils de migration ici étudiées. Le choix de travailler sur les profils socio-démographiques des migrants apporte des éclairages plus précis sur les différenciations sociales des migrations résidentielles, souvent appréhendées à travers une approche démographique de cycle de vie (Baccaïni, 2001, *op.cit*.). L'appréhension des lieux de départ et d'arrivée contribue également à articuler deux des approches de la ségrégation spatiale décrites par Grafmeyer (1996) : celle qui s'exprime en terme de différences dans la distribution résidentielle des groupes sociaux dans les lieux de départ et d'arrivée, et celle qui rend compte des hiérarchies de localisation reflétant l'inégal accès des groupes aux biens et services offerts par la ville.

En définitive, à partir de la littérature existante sur le sujet, nous avons distingué quatre facteurs pouvant rendre compte de profils et de comportements migratoires des zones urbaines vers les zones rurales :

1) un effet de « cycle de vie », expliquant la migration résidentielle vers le périurbain de ménages d'actifs avec enfants recherchant l'accès à la propriété en maison individuelle ; D'après des analyses récentes, les logiques de localisation résidentielle varient fortement selon la position des individus dans le cycle de vie (Détang-Dessendre et Piguet, 2003). On peut donc penser qu'une partie des migrations vers le rural peut s'expliquer par la position dans un cycle de vie particulier ;

2) un effet de « préservation » concernant les couches moyennes et populaires qui émigrent dans le périurbain autant par un processus de relégation dans les périphéries qu'au travers de stratégies résidentielles, sous contraintes, visant à échapper aux banlieues défavorisées et à accéder à des lieux permettant l'entre-soi (Urbain, 2003) ;

3) un effet de « génération » concernant les migrations vers l'espace à dominante rurale des retraités du *baby-boom* (Bessy-Pietri et al., 2000), avec des différenciations régionales, tenant à des facteurs historiques (région d'exode et de « retour au pays ») et à des éléments de cadre de vie (héliotropisme…) ;

4) un effet de « néo-ruralité » correspondant aux migrations vers le rural isolé. Elles peuvent concerner des profils de type « entrepreneurs ruraux » recherchant un cadre de vie rurale et dont l'activité est peu contrainte par la localisation et des profils plus précarisés ou marginalisés, voyant le rural comme une forme de refuge (Auclair et al., *op. cit*.).

Bien entendu, cette approche statistique ne prétend pas cerner à elle seule ce qu'une étude qualitative devra venir ensuite approfondir, notamment en ce qui concerne les modes d'appropriation des espaces de localisation et l'articulation avec les autres formes de mobilité, qui peuvent venir accentuer ou limiter les effets des migrations résidentielles. Cependant, la généralisation à l'échelle nationale de l'analyse des processus de différenciation sociale et de ségrégation à l'œuvre dans les migrations néo-rurales, intervient dans le prolongement de travaux plus qualitatifs. Le premier, concernant une zone rurale isolée, a permis de cerner la diversité des profils et des logiques de migrations (Sencébé, 2004a). Le second, s'attachant à comprendre le quotidien et l'itinéraire de navetteurs résidents dans des communes périurbaines, amène à l'hypothèse que leur choix résidentiel sous forte contrainte n'est que l'expression euphémisée de processus de relégation des couches moyennes et populaires en périphérie des pôles urbains (Sencébé, 2004b).

Méthodologie.

a) La dimension spatiale des migrations appréhendée par le zonage en aire urbaine.

S'intéresser aux migrations entre les zones urbaines et les zones rurales suppose de distinguer des catégories d'espace de type urbain prenant en considération l'intensité de la polarisation de l'emploi et des services d'espace de type rural davantage caractériser par leur distance à la ville, la disponibilité de certaines ressources telles que le foncier, les aménités naturelles. Le zonage en aire urbaine et son complément rural produit par l'Insee en collaboration avec l'Inra permet de répondre convenablement à cette préoccupation. Ce zonage est une nomenclature spatiale construite autour des notions d'espace à dominante urbaine (Edu) et d'espace à dominante rurale (Edr) en s'appuyant sur deux

critères :

1) la taille de l'unité urbaine[1] en nombre d'emplois disponibles. Les unités urbaines de plus de 5000 emplois constituent les pôles urbains et les unités urbaines de 1500 à 5000 emplois, les pôles d'emplois ruraux ;

2) pour les communes hors des pôles, la proportion de la population travaillant dans un pôle. Les communes dont plus de quarante pourcent de leur population résidente travaille dans un pôle, sont classées en communes périurbaines lorsque le lieu d'emploi des navetteurs domicile-travail est un pôle urbain et en couronnes de pôles ruraux, lorsque le lieu d'emploi est un pôle rural.

Ainsi l'espace à dominante urbaine se compose des pôles urbains et des communes périurbaines. Il est proposé de subdiviser ces dernières en deux groupes : les communes périurbaines anciennes, c'est-à-dire celles qui étaient déjà périurbaines lors du recensement de la population de 1990 et les communes périurbaines nouvelles, composées des communes devenues périurbaines entre 1990 et 1999 en raison de l'arrivée de nouvelles populations résidentes travaillant dans le pôle urbain. L'espace à dominante rurale se compose des pôles d'emploi ruraux, de leurs couronnes et des autres communes rurales que l'on divise en deux catégories : les communes sous faible influence urbaine dans lesquelles vingt à quarante pourcent de la population travaille dans un pôle urbain, et les autres communes rurales, que l'on peut qualifier de rural isolé, couvrant le reste du territoire.

Les hypothèses relatives aux profils de mobilités résidentielles conduisent à mobiliser cette nomenclature spatiale pour distinguer plusieurs types de zones de départ et de zones d'arrivée de migrations résidentielles. Le champ des migrations urbain-rural est ainsi envisagé dans une acception large de l'espace urbain de départ, regroupant les pôles urbains, que l'on distinguera pour l'analyse selon leur taille, et la couronne périurbaine la plus ancienne et la plus dense, et dans une vision également large de l'espace rural d'arrivée, qui s'étend depuis les couronnes périurbaines récentes des pôles urbains jusqu'aux communes rurales non polarisées et isolées de l'influence des pôles urbains. Le choix de l'éclatement des communes périurbaines entre zones de départ et d'arrivée permet ainsi d'appréhender les migrations des espaces périurbains

anciens, denses vers des espaces périurbains plus éloignés des villes centre dans lesquels l'accès à la propriété des couches moyennes est financièrement supportable.

	Nb d'habitants en 99 (en milliers)	Nb de communes
Trois types de territoires de départ sont retenus :		
- les pôles urbains de plus de 100 000 habitants,	26 406	1410
- les pôles urbains de moins de 100 000 habitants	9 302	1690
- les communes périurbaines anciennes	9 095	10073
Quatre types de territoires d'arrivée sont distingués :		
- les communes périurbaines nouvelles	3 162	4857
- les communes rurales sous faibles influence urbaine	4 110	6887
- les pôles ruraux et leurs couronnes périurbaines	3 288	1805
- les autres communes rurales	3 155	8043

Source : INSEE (fichier mobilité résidentielle 90 ? 99, Centre Quételet).

Les mobilités résidentielles entre 1990 et 1999 sont obtenues à partir du recensement de la population de 1999, dans lequel est renseigné le lieu de résidence des personnes en 1999 et en 1990. Ce recensement des migrations à deux dates précises tend à sous-estimer l'importance réelle des migrations, du fait de migrations multiples sur la période. Des migrations intermédiaires entre les deux dates de recensement ou des migrations suivies d'un retour au lieu d'origine peuvent correspondre à des facettes du comportement migratoire que cette source de données ne permet pas de prendre en compte.

Les mobilités résidentielles retenues (2,3 millions d'individus entre 1990 et 1999) correspondent aux couples de communes de résidence en 1990 (classées dans l'un des trois types de zones de départ), et de communes de résidence en 1999 (classées dans l'un des quatre types de zones d'arrivée).

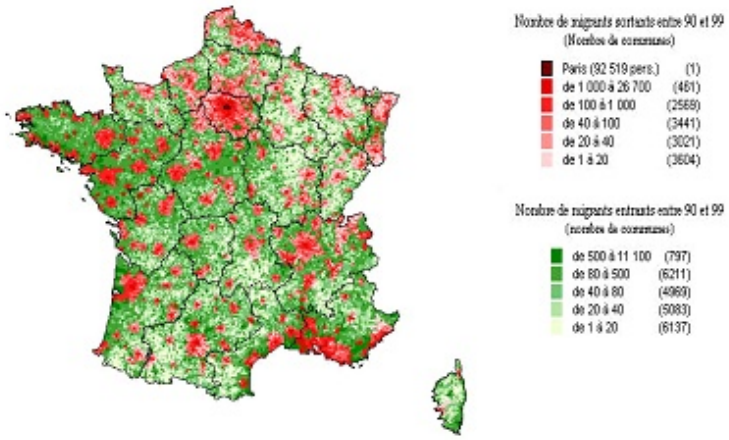
b) Analyse sociologique à partir de données quantitatives.

L'analyse sociologique des migrations des zones urbaines vers l'espace rural s'appuie sur les données statistiques issues du recensement de la population de 1999. Pour chaque couple de communes de résidence en 1990 et communes de résidence en 1999, l'effectif de personnes ayant migré entre 1990 et 1999 est complété par des variables de caractérisation sociale. Deux niveaux d'analyse

sont produits, mobilisant chacun un jeu d'indicateurs distinct. Le premier s'intéresse à la caractérisation des profils des populations ayant migré des zones de départ vers les zones d'arrivée. Un ensemble de variables de description des individus (sexe, âge), de leur contexte familial (taille du ménage, statut de résidence), de leur situation sociale (catégorie socio-professionnelle, niveau de formation), ainsi que de leur situation vis-à-vis de l'emploi est exploité à l'échelle de chacune des zones de départ et d'arrivée. La perspective de l'analyse est de cerner les profils des migrants dans les différentes zones de départ et d'arrivée afin d'identifier les trajectoires de migrations. Le second plan de l'analyse, consacrée aux phénomènes de ségrégations engendrées par ces migrations est abordé par une analyse des taux de mobilités selon les caractéristiques des migrants aux lieux de départ comme aux lieux d'arrivée.

Cadrage général des migrations résidentielles entre catégorie d'espace et régions.

Les migrations résidentielles accompagnées de migrations spatiales (changement de communes) qui ont concerné 18 359 000 personnes entre 1990 et 1999, représentent les deux tiers des flux résidentiels sur cette période. Ce constat confirme l'importance de ces processus migratoires dans la répartition spatiale de la population. Comme le montre la carte 1, les migrations résidentielles de l'urbain vers le rural sont très inégalement réparties au niveau national. Les pôles urbains les plus « émetteurs » sont aussi ceux qui concentrent les espaces ruraux périphériques les plus « récepteurs », ce qui peut s'interpréter comme un signe tangible de l'étalement urbain. Par ailleurs, l'héliocentrisme semble se concentrer autour de la conurbation méditerranéenne, tandis qu'une forte attractivité de l'arc atlantique, phénomène plus récent, apparaît très clairement.



Carte 1 : Mobilités des pôles urbains vers l'espace à dominante rurale entre 1990 et 1999. Source : INSEE (fichier mobilité résidentielle 1990 ? 1999, Centre Quetelet).

Sur le plus long terme, cette situation s'inscrit dans un contexte de diminution de la mobilité interne aussi bien intra-communale (changement de logement dans une même commune), que inter-communale. Cependant, le ralentissement des changements de lieu de résidence est plus faible pour les migrations résidentielles accompagnées de migrations spatiales[2]. La tendance est donc à la réduction des mobilités résidentielles, mais parmi celles-ci au renforcement relatif de la mobilité spatiale.

La décomposition des flux migratoires par catégorie d'espace permet d'identifier deux grands types de migrations, les migrations s'opérant à l'intérieur d'une catégorie d'espace et les flux entre catégories d'espace. Si plus de la moitié des migrations relève du premier type, près de huit millions de personnes changent de catégories d'espace (cf. Figure 1).

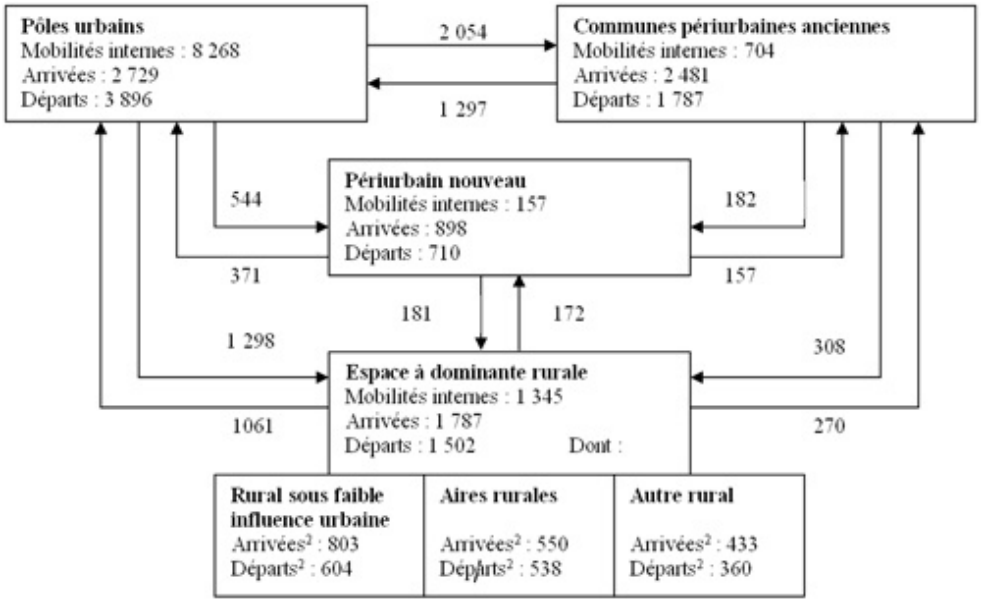


Figure 1 : Flux migratoires en provenance et à destination des différentes catégories d'espaces1 entre 1990 et 1999 (en milliers, hors mobilités intra-communales et avec les Dom-Tom et l'étranger). Source : Insee, Rp 1999 (fichier mobilité résidentielle, Centre Quételet). 1 délimitations Zauer 2002 avec données Rp 99. 2 provenant ou a destination des pôles urbains et des communes du périurbain ancien et nouveau. Lecture : 2 054 000 personnes ont migré d'un pôle urbain vers une commune du périurbain ancien entre 1990 et 1999 et 1 297 000 personnes ont fait la migration inverse. Mobilités internes = mobilités résidentielles à l'intérieur de la catégorie d'espace. Arrivées : ensemble des migrants arrivés dans cette catégorie d'espace entre 1990 et 1999. Départs : ensemble des migrants partis de cette catégorie d'espace entre 1990 et 1999.

Les migrations intra et inter pôles urbains représentent la plus importante figure de migration résidentielle (45% des migrations intercommunales, 31% de la population des pôles urbains en 1999). La forte tension sur le marché de l'immobilier, pouvant conduire à plusieurs changement de résidence pour trouver le logement souhaité, le marché du travail des jeunes actifs conduisant à une plus forte mobilité, sont autant de facteurs explicatifs de ce constat. Les migrations internes dans les autres catégories d'espace sont d'une ampleur trois

fois moins importante relativement à la population résidente.

Les flux d'échanges entre catégories d'espace, les plus importants (plus de 2,5 millions d'individus), se situent entre les pôles urbains et les communes périurbaines (anciennes et nouvelles), traduisant le phénomène d'étalement urbain que le recensement de la population de 1999 a confirmé (Bessy-Pietry et al., 2001). Les migrations des villes vers l'espace à dominante rurale sont deux fois moins importantes en valeur absolue que les précédentes, et représentent une pression migratoire moins forte.

En définitive, les flux entre catégories d'espace montrent un phénomène de desserrement urbain généralisé : les flux qui vont du plus urbain vers le plus rural sont toujours supérieurs aux flux inverses. Tout se passe comme si les espaces périurbains se comportaient comme des « éponges » et les flux de « l'urbain » vers le « rural » comme des « ricochets » :

1) Dans un premier temps les espaces périphériques des pôles urbains constituent des éponges qui « absorbent » certaines catégories sociales : ceci étant lié au phénomène d'étalement urbain, qui concerne avant tout les ménages avec enfants et les classes populaires et moyennes.

2) Au bout d'un certain temps, ces « éponges » sont elles-mêmes saturées, et renvoient par ricochet sur des espaces toujours plus périphériques (rural sous faible influence, périurbain nouveau, rural isolé) le surplus arrivant des pôles.

Dans leurs échanges avec les pôles urbains, les communes périurbaines sont très largement bénéficiaires ainsi que les espaces à dominante rurale dans une moindre mesure. Les flux migratoires entre les pôles et les autres catégories d'espace montrent que les pôles urbains sont avant tout des lieux d'émigration entretenue par une forte dynamique de natalité, tandis que les communes périurbaines et, dans une moindre mesure, les espaces à dominante rurale sont des lieux d'immigration. Cependant, si tous les espaces ruraux gagnent de la population, l'ampleur du mouvement est sensible à leur position par rapport aux pôles urbains. Les communes rurales sous faible influence urbaine sont les plus attractives avec un excédent de près de 200 000 personnes. Les aires urbaines connaissent un quasi équilibre entre arrivées et départs, alors que les autres

communes rurales ont un solde migratoire largement positif (+ 71 000 personnes).

Le champ des flux de l'urbain vers le rural retenu dans cette analyse traduit en grande partie un processus de desserrement urbain (Tableau 1). En première analyse, deux types de commentaires peuvent être fait pour étayer cette idée. Tout d'abord, les lieux d'arrivée les plus proches des villes, le périurbain nouveau et le rural sous influence urbaine accueillent 63% des migrants des pôles et de leurs plus anciennes périphéries (plus de 700 000 individus chacun). La position des migrants dans l'aire urbaine différencie sensiblement la nature de la migration. Les migrations au départ des communes périurbaines anciennes sont de plus courte distance que celles issues des pôles urbains. Près de quatre individus sur dix quittant les périphéries les plus anciennes des villes alimentent l'extension des zones périurbaines, alors que les émigrants des villes vont s'installer dans plus de 40% des cas dans les pôles ruraux ou dans le rural isolé, cette dernière catégorie étant particulièrement prisée des candidats au départ des plus grandes villes.

Lieux de départ (90)	Espace à dominante rurale d'arrivée (1999)									
	Périurbain récent		Rural sous faible influence urbaine		Aire rurale		Autre rural		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pôles urbains >100000 hab.	337782	29	343657	30	254891	22	223530	19	1159860	100
Pôles urbains < 100 000 hab.	206500	30	219747	32	147161	22	108992	16	682400	100
Périurbain ancien	182090	37	146338	30	94640	19	67015	14	490083	100
Totaux	726372	31	709742	30	496692	21	399537	17	2332343	100

Tableau 1 : Dénombrement des mobilités résidentielles de l'urbain vers le rural entre 1990 et 1999. Source : Insee (fichier mobilités résidentielles 1990 ? 1999, CentreQuetelet).

La migration de l'urbain vers le rural : un processus hétérogène alimenté par plusieurs

effets.

Le cadrage précédent permet d'appréhender les grandes masses migratoires entre catégories d'espace et, concernant la population étudiée, d'en dégager à la fois les tendances lourdes mais aussi l'hétérogénéité. En effet, si la périurbanisation semble être le phénomène dominant, elle n'est pas le seul ressort des migrations de l'urbain vers le rural. Plus encore les lieux de départ semblent influencer les lieux d'arrivée, traçant ainsi différents types de migrations. Cette section tente d'éclairer la réalité et l'ampleur des quatre grandes figures de migration proposées, en mobilisant les données permettant de caractériser socialement les migrants. C'est ainsi par l'analyse des profils migratoires que l'on tente de rendre compte de l'hétérogénéité des flux de migration de l'urbain vers le rural.

La migration des pôles vers le périurbain : conjugaison d'un effet cycle de vie et d'un effet de préservation.

Comme il a déjà été évoqué plus haut, les périphéries rurales des pôles (périurbain nouveau et espaces ruraux sous fable influence urbaine) sont le lieu privilégié d'immigration des catégories d'actifs salariés, toute classe confondue. Cependant les classes populaires et moyennes sont les plus nombreuses parmi les migrants vers ce type d'espace, et c'est ici qu'elles migrent prioritairement. Si l'effet cycle de vie peut rendre compte de l'installation résidentielle dans le périurbain, il peut masquer en partie des processus de relégation des catégories sociales moins aisées dans les espaces périphériques des pôles. La présence non négligeable de cadres et professions intellectuelles supérieures, qui privilégient cette destination, peut témoigner, pour l'heure, d'une certaine mixité dans ces espaces, elle peut également, à terme, alimenter la concurrence foncière entre catégories sociales et les phénomènes d'éviction des couches les moins aisées dans des périphéries plus lointaines.

L'effet cycle de vie alimente la périurbanisation des couples jeunes avec enfants.

L'effet cycle de vie semble être un facteur particulièrement important dans le processus de migration vers le rural. Notons tout d'abord, l'importance des tranches d'âges inférieures à 14 ans et des tranches d'âges de 30 à 39 ans (chacune d'entre elle, avec plus de 500 000 migrants, rassemble les effectifs les plus importants des migrations, cf. tableau 2), et la prépondérance des ménages de trois à cinq personnes (343 292, contre un peu plus de 200 000 pour les personnes seules ou les ménages de deux personnes).

	En effectif					En % par zone d'arrivée				
Caractéristiques	Périurbain nouveau	Rural sous influence urbaine	Aire rurales	Autre rural	Total	Péri-nou-veau	Rural sous infl. Urb.	Aires rura-les	Autre rural	Total
Ensemble de la population	*726 372*	*709 742*	*496 692*	*399 537*	*2 332 343*	*31*	*30*	*21*	*17*	*100*
Individus <= 14 ans	195 130	169 937	114 964	82 850	562 881	35	30	20	15	100
Individus 15 à 24 ans	64 994	59 617	50 092	33 368	208 071	31	29	24	16	100
Individus 25 à 29 ans	71 370	65 408	53 562	36 444	226 784	31	29	24	16	100
Individus 30 à 39 ans	172 045	152 520	104 641	78 328	507 534	34	30	21	15	100
Individus 40 à 59 ans	141 175	148 049	93 253	86 700	469 177	30	32	20	18	100
Individus 60 à 74 ans	58 051	86 921	55 948	64 123	265 043	22	33	21	24	100
Individus >= 75 ans	23 607	27 290	24 232	17 724	92 853	25	29	26	19	100
Ensemble des ménages	*256 062*	*260 341*	*196 004*	*155 793*	*868 200*	*29*	*30*	*23*	*18*	*100*
Ménages d'une pers.	54 688	62 069	61 676	45 159	223 592	24	28	28	20	100
Ménages de 2 pers.	76 239	88 183	60 788	56 174	281 384	27	31	22	20	100
Ménages de 3 à 5pers.	118 444	103 772	69 738	51 338	343 292	35	30	20	15	100
Ménages de 6 pers. ou plus	6 691	6 317	3 802	3 122	19 932	34	32	19	16	100
Individus + 15 ans	*58 0266*	*595846*	*421660*	*350995*	*1948767*	*30*	*31*	*22*	*18*	*100*
Actifs	357 313	326665	231559	173951	1089488	33	30	21	16	100
Chômeur	49 024	56041	39932	34308	179305	27	31	22	19	100
Inactif	173 929	213140	150169	142736	679974	26	31	22	21	100
Individus + 15 ans au 1/4	*529 757*	*539 327*	*379 509*	*316 631*	*1 765 224*	*30*	*31*	*21*	*18*	*100*
Agriculteurs exploitants	4 006	5 781	1 410	4 199	15 396	26	38	9	27	100
Artisans, Commerç., chefs d'entr.	23 832	26 305	16 746	16 401	83 284	29	32	20	20	100
Cadres, prof. intellectuelles sup	36 582	32 370	26 367	17 166	112 485	33	29	23	15	100
Professions intermédiaires	87 368	76 897	54 683	40 384	259 332	34	30	21	16	100
Employés	102 714	92 935	70 537	51 477	317 663	32	29	22	16	100
Ouvriers	97 768	88 012	56 618	42 565	284 963	34	31	20	15	100
Retraités	75 500	110 607	74 008	79 432	339 547	22	33	22	23	100
Autres personnes sans activité	101 987	106 420	79 140	65 007	352 554	29	30	22	18	100

Tableau 2 : Migrations entre 1990 et 1999 selon les lieux d'arrivées en 1999 et selon les caractéristiques des individus ou des ménages. Source : INSEE (fichier mobilité résidentielle 90-99 ? Centre Quételet).

Les profils de migrants concernés correspondent donc à des ménages avec enfants, relativement jeunes, en phase d'installation dans la vie familiale et professionnelle, recherchant à travers le cadre de vie rural, l'accès à un logement suffisamment grand. La pression foncière urbaine croissante, la modification des préférences individuelles durant ce cycle de vie, peuvent expliquer ce type de migration qui profite en premier lieu aux espaces périphériques de pôles urbains et alimente de ce fait l'étalement urbain. Ainsi

que le décrivent Détang-Dessendre et Piguet (2003), les jeunes ont tendance à migrer vers les pôles urbains pour des motivations professionnelles, ceux-ci continuant à concentrer les emplois malgré l'étalement résidentiel. Après leur mise en couple et la naissance des enfants, sans changer d'emploi, ils vont se localiser en périphérie des villes, à une distance plus ou moins grande, mais où les navettes domicile-travail restent possibles. Ce phénomène de desserrement résidentiel vers les périphéries des actifs travaillant dans les pôles urbains est attesté par la forte proportion d'actifs parmi les migrants vers les lieux d'arrivés les plus proches des villes. Ce mouvement concerne d'abord l'ensemble des catégories sociales salariés avec une intensité relative assez peu différente entre les cadres et les ouvriers. Un tiers d'entre-eux ont quitté les villes et les périphéries anciennes entre 1990 et 1999 pour s'installer dans le périurbain nouveau.

Logiquement, le périurbain récent et dans une intensité un peu moins forte, l'espace rural sous influence urbaine sont les espaces privilégiés de migration de ce type de profil. Près de deux tiers des migrations des classes d'âge de moins de 14 ans et de 30 à 39 ans se dirigent vers ces lieux d'arrivées. Les ménages de grande taille (de 3 à 5 personnes et de plus de 6 personnes) sont également les plus enclins à migrer dans le périurbain nouveau et, en terme d'effectifs, ils représentent une part importante des ménages migrants vers ce type d'espace (125 135 ménages sur 256 062). Ces caractéristiques tendent à confirmer l'hypothèse d'un effet « cycle de vie » dans les migrations de ce type, dont les motivations principales sont d'ordre résidentiel.

L'effet préservation repousse les classes moyennes et populaires dans les périphéries rurales.

L'effet de préservation est plus difficile à cerner à travers de simples statistiques, car il concernent les dynamiques socio-spatiales inter et intra-classes sociales. Dans un contexte de précarisation du travail, de renforcement de la reproduction sociale, de dégradation des conditions de vie dans les villes, la mobilité géographique peut, d'une certaine manière, constituer un moyen d'accéder à des espaces préservés et de mise à distance ou d'évitement des quartiers urbains défavorisés, pour ceux qui n'ont pas, par ailleurs, d'autres chances

d'ascension sociale. Le périurbain constitue, dans cette évolution, un espace de repli et de refuge. L'anthropologue Urbain (2002) voit, à travers cette mise à distance résidentielle autorisée par la maison individuelle, un réservoir de tranquillité et d'intimité voué à la mise au secret de la vie dans le cadre d'une sociabilité restreinte : celui d'une vie fermée, centrée sur le couple, les enfants, la famille, les amis.

Cet effet de préservation tient donc aux stratégies résidentielles des couches moyennes et populaires pour lesquelles la migration vers les espaces ruraux constituerait un moyen de « se sortir » d'un environnement de coexistence sociale potentiellement dangereux, notamment pour leurs enfants (contournement de la carte scolaire) et d'accéder aux signes « résidentiels » d'ascension sociale en l'absence de perspective prometteuse sur le marché du travail ou à travers l'institution scolaire. De précédentes enquêtes directes auprès de ménages navetteurs vivant dans le périurbain dijonnais nous ont permis de mettre en évidence l'importance accordée à l'avenir des enfants dans les stratégies résidentielles des ménages modestes. Ce type de migration vers les espaces ruraux périphériques serait la poursuite du phénomène qui a contribué à vider par le haut les grands ensembles de leur relative mixité sociale (Chamboredon et Lemaire, 1970).

Deux éléments peuvent conforter cette hypothèse. Tout d'abord, les taux de migrations vers le rural des classes populaires et moyennes[3] sont supérieurs à ceux des couches aisées, soit respectivement 7% contre 5% (cf. tableau 3). Or, il convient de rappeler que ces catégories aisées sont pourtant plus mobiles que les premières. Concentrées dans les métropoles, leurs mobilités résidentielles s'effectuent prioritairement entre pôles urbains, et alimentent les huit millions de mouvements résidentiels observés entre les deux derniers recensements. En outre, bénéficiant plus fréquemment d'un accès aux résidences secondaires (25% des ménages de cadres, contre 5% des ménages ouvriers selon Guilluy et Noyé, *op. cit.*, p. 17), ces catégories sociales se maintiennent davantage dans les centres villes et ne migrent à la campagne qu'en fin de semaine ou en vacances. Enfin, le fait qu'elles soient également près de deux fois plus nombreuses que les ouvriers et employés à être propriétaires (60% des cadres, 30% des employés et 40% des ouvriers, Guilluy et Noyé, *op. cit.*, p. 15) peut

également expliquer leur plus faible tendance à migrer dans les espaces ruraux, moins soumis à la pression foncière et plus accessible pour les acquéreurs de maisons.

Type de lieu de villes de départ	Pôles urbains >100 000 hab.	Pôles urbains <100 000 hab.	Périurbain ancien	Total
Agriculteurs exploitants	16	14	4	7
Artisans, Commerçants et chefs d'entr.	5	8	7	7
Cadres, professions intellectuelles sup.	4	7	5	5
Professions intermédiaires	4	8	7	7
Employés	3	7	7	7
Ouvriers	4	7	8	7
Retraités	4	3	5	4
Autres personnes sans activité	3	5	6	6

Tableau 3 : Taux moyen de migration au lieu de départ selon la catégorie socioprofessionnelle (% de migrants sur population total par Csp). Source : INSEE (fichier migrations résidentielles 1990 ? 1999 ? Centre Quetelet).

À l'opposé, les professions intermédiaires, relevant des couches moyennes, constituent la première catégorie parmi les acquéreurs de maisons. Cette catégorie ne serait pas en reste dans le processus de relégation vers la périphérie, notamment dans le contexte urbain particulièrement tendu au niveau de l'immobilier (Guilluy et Noyé, *op. cit.*, p. 25). Ainsi plus de la moitié des migrants relevant de cette catégorie partent des pôles supérieurs à 100 000 habitants (cf. tableau 2, p. 10). En outre, le fait qu'ils privilégient le périurbain récent peut accroître la tension foncière qui s'y exerce et reléguer indirectement, les couches populaires au-delà, vers le rural sous influence urbaine. La migration des couches populaires et moyennes vers les espaces ruraux, et en priorité, vers les périphéries des pôles urbains, pourraient donc être soutenue par un effet de préservation où se mêlent, l'attrait pour le cadre préservé des espaces de plus faible densité, et l'expulsion-répulsion vis-à-vis des pôles urbains par l'effet combiné du coût du logement, de la présence de quartier d'habitat social et de la géographie de la carte scolaire. Si l'on considère à présent les 130 000 individus relevant de ces catégories qui migrent vers les espaces ruraux isolés, on peut y déceler le signe d'un étalement urbain qui gagne les communes même les plus isolées. Celles-ci accueillant ce type d'actifs salariés dont l'emploi reste le plus souvent en ville ne sont donc pas à

l'abri du phénomène de navette, et peuvent constituer pour certaines, des lieux de relégation des classes populaires et moyennes hors des pôles.

Le second élément tient au statut résidentiel des migrants. En moyenne, les locataires ont un taux de migration d'un peu plus de quatre fois supérieurs à ceux des propriétaires. Sachant que les cadres supérieurs sont dans l'ensemble (migrants et non migrants) deux fois plus nombreux à être propriétaires, on peut en déduire, qu'ils se maintiennent davantage dans les pôles urbains, où du fait de l'accroissement très rapide du prix du logement, être ou non propriétaire, conditionne en grande partie la possibilité de rester en ville. La périurbanisation touche ainsi davantage les classes moins aisées, qui sont plus souvent locataires, et pour qui la migration vers la périphérie permet d'accéder à la propriété (le taux de migration des locataires s'installant dans le périurbain récent est de 31%, alors qu'il n'est que de 17% pour les propriétaires, et ces chiffres s'élèvent, respectivement, à 24% et à 13% pour le rural sous influence).

Si la migration vers le périurbain nouveau peut correspondre à la recherche d'accès à la propriété individuelle, elle n'épuise pas cependant la réalité de la migration vers ce type de rural périphérique puisque près de la moitié des ménages y sont locataires. Doit-on y voir la recherche d'un environnement plus « rural », c'est à dire plus préservé, notamment du point de vue social, ou la relégation dans les espaces de plus en plus périphériques des classes populaires sous l'effet de l'embourgeoisement des villes-centres ?

L'émigration rurale vers le soleil et l'atlantique : un effet de génération.

Dans leurs analyses sur les migrations selon le cycle de vie, Détang-Dessandre et Piguet (2003) ont mis en avant la tendance des retraités à s'installer en zone rurale, à travers deux logiques de localisation : l'héliocentrisme, et des parcours de « retour » au pays. L'ampleur de ces migrations (seconde catégorie en termes d'effectifs parmi les Csp avec 339 547 migrants, derrière le groupe hétérogène des personnes sans activités ? cf. tableau 2, p. 10) a attiré l'attention des acteurs du développement local, soit pour souligner le risque de voir se développer au sud, des « ghettos pour riches retraités », soit, au contraire, pour

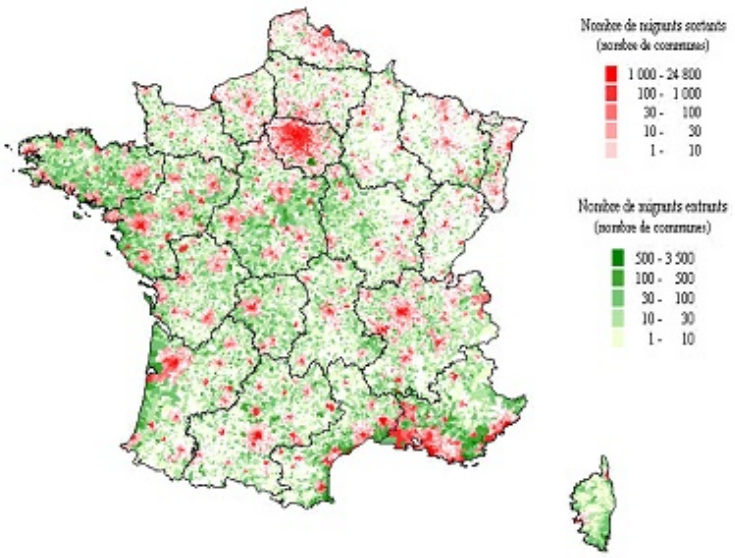
en faire une opportunité de dynamisation comme par exemple dans le massif central (voir les travaux du commissariat du Massif Central et du Cemagref de Clermont-Ferrand).

Plus qu'un effet de cycle de vie, amené nécessairement à se reproduire dans le temps, il nous semble que l'on a affaire ici à un double effet de générations, d'une part, l'arrivée à l'âge de la retraite d'une génération marquée par l'émigration urbaine durant la vie active, d'autre part, l'arrivée en fin de carrière professionnelle d'une génération très nombreuse, celle du *baby-boom*[4].

La première génération concerne les migrants âgés de 60 à 74 ans. Sans être comme leurs cadets, les enfants de la croissance, ils ont pu bénéficier de la généralisation des systèmes de retraite, et ainsi, accéder à une autonomie non seulement financière mais aussi résidentielle. Cette génération, plus que les autres, a été particulièrement concernée par la migration vers les villes à une fin professionnelle. L'urbanisation et l'industrialisation, tardives, de la France, ont été alimentées par la main d'œuvre paysanne encore très abondante dans les années 1950 et 1960. De là provient sans doute l'origine rurale d'une très grande majorité des retraités et leur tendance à retourner vers des espaces familiers ou similaires à l'environnement qu'ils ont quitté durant leur vie active. Notons à cet égard, le type de destinations qu'ils choisissent en priorité (cf. tableau 2, p. 10) : s'ils migrent en priorité vers le rural sous influence urbaine (33 % d'entre eux), ils choisissent plus que toutes les autres classes d'âge, l'autre rural (26%). Ce genre de destination peut s'expliquer par des trajectoire de « retour au pays » (concernant le rural isolé mais aussi le rural sous influence urbaine dont certaines communes ont pu être, dans le passé, des espaces plus isolés des villes et d'émigration) ou à des stratégies de localisation visant à concilier un environnement rural de résidence et la proximité aux pôles et à leurs services et équipements (pour le rural sous influence urbaine).

L'héliocentrisme des migrations des retraités existe mais reste, d'une part, concentré autour de la conurbation méditerranéenne et est, d'autre part, en partie supplanté par deux autres phénomènes (cf. carte 2). On observe en premier lieu un effet de desserrement résidentiel de l'Ile de France vers la région Centre en particulier dont la proximité et la ruralité peuvent expliquer son

attractivité. Les retours de retraités vers les zones rurales des régions de l'Ouest et de l'arc atlantique constituent le second phénomène massif alimenté à la fois par le retour au pays particulièrement marquée dans les régions qui ont connu un fort exode rural pendant les trente glorieuses (Bretagne, notamment) et par l'attractivité du littoral.



Carte 2 : Flux de migrations des zones urbaines vers les zones rurales entre 1990 et 1999 des retraités. Source : Ign 99, Insee (fichier mobilité résidentielle 1990 ? 1999 ? Centre Quetelet).

Concernant l'autre génération, celle du *baby-boom*, qui avait en 1999 entre 40 et 59 ans, son importance démographique n'explique pas à elle seule l'importance des migrations vers le rural à l'âge de la retraite. Elle, plus que les autres, a profité des fruits de la période de croissance économique, ce qui lui donne aujourd'hui les moyens financiers d'un large choix résidentiel. Notons à cet égard, que le développement des résidences secondaires, autre phénomène de « repeuplement des espaces ruraux » est en grande partie lié à l'origine paysanne d'une grande partie de la génération de l'après guerre et à l'avènement de cette classe nombreuse et relativement aisée qui a pu acquérir ou maintenir un patrimoine foncier dans le pays rural de ses origines (Bonnin, 1999). Cet accès à la campagne à travers le séjour en résidences secondaires, et le fait qu'ils soient encore en activité expliquent sans doute que cette classe

des 40-59 ans choisisse prioritairement les espaces en périphérie des pôles (32% de ses membres vont dans le rural sous influence urbaine et 30% dans le périurbain récent ? cf. tableau 2, p. 10) et très peu le rural isolé (18%).

Ce profil de migrants concernerait donc des classes d'âge avancé, des individus relativement dégagés des contraintes familiales et professionnelles vivant seuls ou en couple sans enfant. À cet égard, notons que les ménages d'une ou deux personnes ont moins tendance à se localiser dans le périurbain nouveau et un peu plus tendance que les ménages de grande taille à s'installer dans des communes rurales isolées. Les migrations résidentielles de cette catégorie de population, moins soumise aux contraintes d'accessibilité aux emplois que leurs cadets, et davantage dotée en patrimoine notamment foncier, semblent moins le résultat d'une relégation en périphérie des villes que le choix d'une localisation privilégiant le cadre de vie et certaines aménités (paysages, climats, tranquillité).

L'installation dans le rural isolé : l'épiphénomène de la néo-ruralité.

Partis d'une interrogation sur les relations entre les migrations vers le rural et le choix de vie néo-rurale qui en serait à l'origine, nous en venons à souligner qu'il s'agit sans doute d'un épiphénomène. Remarquons, tout d'abord, que le rural isolé (l'autre rural) attire beaucoup moins de migrants que les autres catégories d'espace plus proches des villes. Il est en effet le dernier pôle d'arrivée avec 399 537 arrivées (cf. tableau 2, p. 10) et une faible proportion des destinations choisies par les migrants (17% pour l'autre rural, 31% pour le périurbain récent, 30% pour le rural sous influence, et 21% pour les aires rurales). Par ailleurs, une bonne partie des arrivées dans ce type d'espace concerne des retraités dont on ne peut associer le parcours migratoire à celui du néo-ruralisme (26% des arrivées dans ce type d'espace). Il faut alors convenir que les néo-ruraux sont peu nombreux ou que les parcours pouvant être associer à ce type de profil ne concernent pas exclusivement dans les espaces ruraux les plus isolés.

Ces deux alternatives ne semblent pas contradictoires, au contraire, au vu de certaines données. L'effet de néo-ruralité correspond à des trajectoires où le projet de changer de vie et de milieu de vie est moteur. Il repose, davantage que

les autres types de migration, sur une attractivité du milieu rural pour lui-même et pas seulement comme lieu d'accès à la maison individuelle. Plusieurs profils peuvent s'inscrire dans cette forme de trajectoire.

Dans le prolongement des mouvements de l'après soixante huit, il toucherait des entrepreneurs indépendants faisant le choix de localiser ou de créer leur activité en milieu rural (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, agriculteurs, notamment). Notre approche quantitative, ne nous permet cependant pas d'isoler, ce qui tient effectivement d'une installation néo-rurale (par création ou changement d'activité) de ce qui tient d'un phénomène de desserrement des activités industrielles et artisanales en dehors des villes (par délocalisation de l'activité pour des raisons de coût du foncier et non de choix de vie). En se référant aux différentes catégories d'espace d'arrivées, on peut néanmoins supposer que les effets de desserrement des activités sont bien supérieurs aux installations proprement néo-rurales. En effet, les migrants agriculteurs, s'ils s'installent plus que les autres dans le rural isolé (27% d'entre eux, soit 4 199 personnes), choisissent cependant de façon prioritaire le rural sous influence urbaine (38%). Les travaux actuels concernant l'agriculture périurbaine (Prost, 1994) tendent d'ailleurs à corroborer l'hypothèse d'une « expulsion » de cette activité très consommatrice d'espace au delà des couronnes périurbaines au sein desquelles la concurrence foncière et les conflits d'usages rendent difficile le maintien de l'activité agricole.

Concernant la seconde catégorie (artisans, commerçants, chefs d'entreprises), dont on soulignera le caractère hétéroclite, certains effets de desserrement peuvent également expliquer leur installation privilégiée dans les espaces périphériques (29% en périurbain récent, et 32% dans le rural sous influence), selon des mécanismes variant sans doute d'une profession à l'autre. Les artisans, les commerçants et certaines professions libérales (médecin, activités de soins) sont sans doute encouragés à suivre le développement pavillonnaire en périphérie rurale pour profiter des marchés liés à l'économie résidentielle (secteur de la construction et des services notamment). Cependant, avec 20% de migrations vers les espaces ruraux isolés dans cette catégorie (soit 16 401 personnes), ce qui est le taux le plus important après les agriculteurs, on peut faire l'hypothèse que leur installation correspond à un choix de vie néo-rurale.

L'évolution récente des techniques de communication, rendant moins contraignante la localisation de certaines activités, le faible coût du transport et la relative remise en question de certaines dimensions de la vie urbaine (pollution, saturation, promiscuité, stress…) peuvent alimenter un néo-ruralisme moderne : ainsi en est-il du télétravail, de la double résidence, ou de la résidence temporaire.

Si ce type de migrations semble particulièrement fort dans la classe des entrepreneurs et professions libérales, il concernerait aussi des cadres et professions intellectuelles supérieurs s'installant dans des espaces dont l'éloignement des pôles d'emplois n'autorise pas les navettes journalières, mais dont les aménités peuvent expliquer le choix de s'y localiser. Ce type de profils de migration peut en effet expliquer la localisation dans le rural isolé des 16% de cadres et professions intellectuelles supérieures (soit 17 166 personnes) et d'une partie des 57 000 diplômés du supérieur qui font le même choix.

Enfin, le contexte de crise de l'emploi et de dégradation des conditions de vie dans les pôles urbains, pour ceux qui ne peuvent bénéficier pleinement du mode de vie qu'ils proposent (ceux qui n'ont pas accès aux quartiers favorisés, aux services et biens culturels, aux emplois qualifiés), peut alimenter un néo-ruralisme précaire vers des espaces où il est réputé plus facile de se loger et de vivre avec peu. On constate en effet des migrations non négligeables de chômeurs vers les zones rurales, étant entendu que la situation de chômage est loin d'épuiser la réalité de la précarité sociale en France, mais c'est le seul indicateur statistique facilement mobilisable. Là encore, il convient de souligner que les chômeurs se localisent en priorité dans les périphéries rurales des pôles (27% d'entre eux choisissent le périurbain récent et 31% le rural sous influence urbaine), ce qui relève davantage du phénomène déjà évoqué de relégation des classes populaires hors des villes et de leurs couronnes denses que d'un choix de localisation « néo-rurale ». On notera à cet égard que les chômeurs s'installent moins dans les périphéries les plus proches que les actifs (27% contre 33%) et davantage dans le rural sous faible influence (31% contre 30%). Sans doute peut-on y voir une autre manifestation de l'effet éponge et ricochet qui pousse au delà des espaces déjà saturées par les migrations résidentielles, les catégories moins aisées. Ils s'installent par contre, davantage que les actifs,

dans le rural isolé (19% contre 16%) où l'on peut penser qu'une partie d'entre eux s'installent en même temps dans une forme de néo-ruralité précaire.

L'ensemble de ces profils potentiellement concernés par la néo-ruralité atteindrait un peu plus de 72 000 personnes, soit 5,5% des migrants s'installant dans les espaces ruraux isolés, ce qui tend à corroborer l'hypothèse, avancée plus haut, d'un épiphénomène.

Migrations résidentielles et ségrégation spatiale.

Les migrations des zones urbaines vers l'espace rural correspondent à des logiques différenciées selon les caractéristiques sociales des populations qu'elles concernent. Cette différenciation sociale des comportements migratoires n'est pas sans effet sur la distribution spatiale des catégories sociales. Cette section apporte des premiers éclairages sur les formes de ségrégations spatiales que peuvent engendrer les migrations urbain-rural, selon deux regards complémentaires. Le premier se focalise sur les formes de ségrégations selon les profils de migrations aux lieux de départ, renvoyant à l'hypothèse de flux sélectifs et de phénomènes d'éviction de certains groupes sociaux hors des villes. Le second s'intéresse aux profils des migrants aux lieux d'arrivée, renvoyant à des préoccupations d'accessibilité (aux services, équipements et emplois) et aux effets des entrées sur la composition socio-démographiques des espaces ruraux concernés. Précisons, en préalable, que l'analyse des effets de ségrégation spatiale à partir des seuls flux de l'urbain vers le rural est ici partielle et provisoire. Bien que les flux de l'urbain vers le rural entre 1990 et 1999 représentent une pression migratoire[5] non négligeable (16%) sur ces espaces, on ne peut préjuger, à partir de là, d'une recomposition éventuelle de le composition, tant les flux de départ des zones rurales sont également importants et peuvent compenser ou renforcer les effets de ces arrivées, auxquels s'ajoute également la dynamique liée au bilan naturel (mortalité et natalité).

Des départs des villes socialement différenciés.

L'une des premières questions à poser lorsque l'on tente d'appréhender les phénomènes de différenciation spatiale des catégories sociales à travers les

migrations de l'urbain vers le rural est de savoir, si les départs des pôles urbains concernent certains groupes plus que d'autres. En d'autres termes, qui part le plus des espaces urbains ? En filigrane, se dessine l'interrogation sur les processus de ségrégation qui peuvent être à l'origine des migrations. Les taux de migration selon les caractéristiques socio-démographique des migrants et selon les catégories d'espace de départ peuvent constituer un moyen de mesure simple de ce phénomène.

La différence des taux de migration totale entre les lieux de départ peut déjà refléter une certaine hiérarchie spatiale urbaine (cf. tableau 4). En effet, les grands pôles, qui concentrent les ressources et équipements supérieurs (lié à la culture, à l'enseignement et à la recherche, mais aussi aux secteurs économiques de pointe), sont ceux qui retiennent le mieux leur population par rapport à l'attractivité rurale, et ceci est plus marqué encore parmi les populations les plus diplômés et l'ensemble des actifs.

	Population totale	Nombre de migrants (sortants)	Taux de mobilité (pour 100 hab.)
Aux lieux de départ			
> 100 000 hab.	26 405 524	1 159 860	4
< 100 000 hab.	9 302 466	682 400	7
Périurbain ancien	9 082 751	490 083	5
Total	44 790 741	2 332 343	5
Aux lieux d'arrivée			
Périurbain nouveau	3 161 898	726 372	23
Rural sous influence urbaine	4 108 652	709 742	17
Aire rurales	3 287 144	496 692	15
Autre rural	3 149 422	399 537	13
Total	13 707 116	2 332 343	17

Tableau 4 : Taux de migration vers l'espace rural aux lieux de départ et aux lieux d'arrivée. Source : Insee (fichier mobilité résidentielle 1990 ? 1999 Centre Quételet).

On peut comprendre aisément que face à l'ensemble des ressources que les pôles urbains concentrent, l'attraction des espaces ruraux soient faible pour leurs habitants. Par contre, les villes moyennes, et dans une moindre mesure,

les périphéries urbaines résistent moins à l'attractivité rurale. Le plus fort taux de migration au départ des villes moyennes peut s'expliquer par la plus faible taille de la couronne périurbaine, conduisant mécaniquement à voir se localiser en périphérie des aires urbaines, les actifs faisant le choix de s'éloigner un peu plus de la ville-centre. Concernant le périurbain, si les migrations vers les zones rurales apparaissent relativement faibles, c'est d'abord lié à la forte croissance démographique de ces espaces. En effet, si l'on raisonne sur l'ensemble des ménages changeant de logement entre 1990 et 1999 (mobilités internes plus départs), près d'une personne sur cinq s'installe dans le rural lorsqu'elle vient du périurbain, alors qu'une sur six choisit cette destination lorsqu'elle vient d'un pôle urbain. Espace marqué par sa vocation résidentielle, on quitte d'autant plus aisément le périurbain pour les espaces ruraux que l'on a moins à perdre en termes d'accès direct à des ressources diversifiées. Ajoutons que le mode de vie des périurbains n'est pas citadin, mais très largement structuré par les pratiques résidentielles et tourné vers la famille, ce qui rend sans doute moins difficile le fait de s'éloigner encore un peu plus du pôle que l'on fréquente, finalement, peu (Hilal et Sencébé, 2002).

Si l'on compare à présent les taux de migration selon les caractéristiques socio-démographiques des migrants (tableau 5), certains éléments peuvent corroborer l'hypothèse d'une ségrégation au départ. Ce processus semble d'autant plus marqué que l'on a affaire à des populations précaires. Ainsi les chômeurs ont un taux de migration vers les espaces ruraux deux fois plus élevés que les actifs. À l'inverse, remarquons que les retraités, qui sont plus souvent propriétaires sont les moins mobiles. Leur nombre important dans la population et leur plus grande capacité à se maintenir dans les pôles (ou meilleure motilité), à proximité notamment des services et équipements, peut alimenter les processus de relégation des autres populations, plus jeunes n'ayant pas encore acquis leur logement, dans un contexte de fortes tensions sur le marché du logement. À cet égard, les locataires ont un taux de migration près cinq fois supérieur à celui des propriétaires (18% contre 4%). Notons enfin que le taux de migration des cadres et des professions intellectuelles supérieures est plus faible que celui de l'ensemble des autres catégories socio-professionelles en activité, ce qui tendrait à conformer l'idée d'un « embourgeoisement des villes ».

Type de lieu de villes de départ	>100 000 habitants	<100 000 habitants	Périurbain ancien	Total
Individus <= 14 ans	4	9	8	8
Individus 15 à 24 ans	3	5	7	6
Individus 25 à 29 ans	6	14	17	15
Individus 30 à 39 ans	5	10	8	8
Individus 40 à 59 ans	3	4	4	4
Individus 60 à 74 ans	4	3	4	4
Individus >= 75 ans	2	3	6	5
Propriétaire	4	4	4	4
Locataire	6	11	21	18
Ménages d'une pers.	4	6	9	8
Ménages de 2 pers.	4	5	6	6
Ménages de 3 à 5pers.	3	7	6	6
Ménages de 6 pers. ou plus	4	8	7	7
Actifs	4	7	7	6
Chômeur	6	9	12	11
Inactif	4	4	5	5
Agriculteurs exploitants	16	14	4	7
Artisans, Commerç. et chefs d'entr.	5	8	7	7
Cadres, prof. intellectuelles sup	4	7	5	5
Professions intermédiaires	4	8	7	7
Employés	3	7	7	7
Ouvriers	4	7	8	7
Retraités	4	3	5	4
Autres personnes sans activité	3	5	6	6

Tableau 5 : Taux moyen de migration aux lieux de départ selon les caractéristiques socio-démographiques des migrants (en %). Source : INSEE (fichier mobilités résidentielles 1990 ? 1999, Centre Quételet). Lecture : les migrations de propriétaires partant d'un pôle urbain de moins de 100 000 hab. entre 1990 et 1999 représentent 4% des propriétaires présents dans ces pôles en 1999.

Impact des migrations sur la composition sociale des espaces ruraux d'arrivée.

Qu'en est-il à l'arrivée ? Certains espaces ruraux tirent-ils mieux leur épingle du jeu dans ces relations ville-campagne ?

L'observation des taux de migration à l'arrivée entre les différentes catégories d'espaces ruraux tend à confirmer tout d'abord l'idée d'un desserrement urbain qui se fait au plus près des pôles. D'une manière générale, on observe un gradient dans les taux de migrations à l'arrivée allant des plus fort taux dans les espaces les plus proches des pôles, au plus faible, dans les espaces plus isolés (cf. tableau 4, p. 17).

Les taux de migration selon les catégories socio-démographiques rendent compte de la « pression migratoire » des différentes populations migrantes par rapport à la population présente dans les espaces ruraux. Ainsi, on peut dire que les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires migrant dans le périurbain nouveau sont plus nombreux, proportionnellement à ce qu'ils représentent déjà dans la population (cf. tableau 6), que les ouvriers ou les employés (respectivement 32% et 33%, contre 23% et 28%).Cela ne signifie pas qu'ils sont plus nombreux à arriver, mais qu'étant moins nombreux dans la population rurale, leur arrivée est statistiquement plus « visible ».

Types de lieu d'arrivée	Périurbain nouveau	Rural sous influence urbaine	Aires rurales	Autre rural	Total
Individus <= 14 ans	33	24	18	17	23
Individus 15 à 24 ans	18	15	11	11	14
Individus 25 à 29 ans	36	27	21	20	26
Individus 30 à 39 ans	37	27	20	19	26
Individus 40 à 59 ans	18	16	10	12	14
Individus 60 à 74 ans	12	12	9	10	11
Individus >= 75 ans	5	4	4	3	4
Propriétaire	17	13	9	9	12
Locataire	31	24	21	18	23
Actifs	26	19	14	14	18
Chômeur	33	30	21	26	28
Inactif	14	12	10	10	12
Agriculteurs exploitants	5	3	3	3	3
Artisans, Commerç. et chefs d'entr.	21	15	12	11	15
Cadres, prof. intellectuelles sup	32	26	24	18	25
Professions intermédiaires	33	27	19	20	25
Employés	28	21	14	15	20
Ouvriers	23	16	10	11	15
Retraités	10	10	9	9	10
Autres personnes sans activité	19	16	11	12	15

Tableau 6 : Pression migratoire aux lieux d'arrivée selon les caractéristiques socio-démographiques des migrants (en %). Lecture : les migrations de femmes dans le périurbain nouveau entre 1990 et 1999 représentent 23% des femmes présentes en 1999. Source : Insee (fichier mobilités résidentielles 1990 ? 1999, Centre Quételet).

La présence de ces couches moyennes et supérieures a tendance à se renforcer dans les espaces les plus proches de pôles, ce qui peut alimenter l'effet ricochet dans la migration des catégories populaires. Ainsi, si les cadres,

peu nombreux dans les espaces ruraux, représentent une pression migratoire plus forte que les ouvriers, premiers groupes d'actifs ruraux (25% contre 15%), la tendance des chômeurs à migrer dans les espaces ruraux est proportionnellement la plus forte (28%).

L'arrivée des cadres et des chômeurs est donc un phénomène important par rapport à ce que ces deux populations représentaient jusqu'alors dans les structures sociales rurales, mais leur intensité n'est pas homogène suivant les catégories d'espace. Dans les espaces ruraux les plus éloignés des pôles, la pression migratoire des cadres et professions intellectuelles supérieures est la plus forte dans les aires rurales (pôles d'emplois), tandis que celle des chômeurs est la plus importants dans le rural isolé. Ainsi, cette forte prégnance des migrations de chômeurs dans les espace ruraux les plus éloignés des pôles d'emploi, correspondant aux communes de plus faible taille, ne risque-t-elle pas d'alimenter les phénomènes de stigmatisation de ces espaces (zone refuge pour marginaux des villes) et, en interne, les phénomènes de rejet de ces nouveaux arrivants ?

Conclusion.

Loin de corroborer l'idée d'un retour en masse des citadins vers la campagne, sous l'effet d'une attractivité renouvelée de la campagne, les analyses développées tendent à montrer que la migration de « l'urbain vers le rural » recouvre des logiques migratoires hétérogènes tenant à plusieurs effets. Dans ce mouvement, l'attrait supposé pour le « rural » doit être fortement relativisé au regard du contexte d'étalement urbain et de pression foncière dans lequel il prend corps. Par ailleurs, il apparaît difficile de rendre compte de la diversité des profils migratoires sans prendre en compte celle des itinéraires entre lieux de départs et d'arrivées. Les espaces urbains et ruraux sont l'objet de différenciations internes croissantes et d'interpénétrations grandissantes, à la faveur, entre autre, des migrations de l'un vers l'autre qui, tout en cherchant plus ou moins à profiter de leurs différences, participent à leur métissage. Enfin, la diversité des profils migratoires montre également les interrelations entre types et niveaux de motilité. Ainsi, l'étalement urbain doit être appréhendé à travers les effets conjoints et plus ou moins concurrents de la périurbanisation des jeunes

ménages d'actifs avec enfants et de la recherche de préservation des catégories plus précaires. De même, l'étalement urbain peut alimenter le desserrement de certaines activités liées à l'économie résidentielle dans les périphéries rurales des pôles urbains, entraînant l'arrivée de nouveaux actifs.

À titre d'hypothèse, on peut penser également que l'émigration rurale de la génération du *baby-boom* dans les zones rurales à fortes aménités climatiques et paysagères constitue dans les années à venir un frein aux installations néo-rurales, du fait de la concurrence foncière. C'est à travers ces interrelations qu'il nous semble pertinent de penser conjointement différenciation des profils migratoires et ségrégation spatiale. Les mobilités actuelles ? et notamment de l'urbain vers le rural ? reflètent autant l'élargissement des horizons potentiels des migrants que les inégalités de leur potentiel de motilité. Plus qu'un état durablement inscrit dans l'espace, la ségrégation paraît être un processus, dans lequel les migrations redéfinissent la localisation des groupes sociaux dans des espaces plus ou moins attractifs ou repoussoirs, et que les uns et les autres conquièrent ou sont contraints d'abandonner les places ainsi les plus prisées.

Il convient enfin d'esquisser quelques pistes d'interrogation pouvant alimenter de nouvelles investigations. Afin de mieux cerner les effets éventuels des migrations de l'urbain vers le rural sur la recomposition sociale des espaces ruraux, il conviendrait tout d'abord de mener une analyse comparative des profils à l'arrivée sur ces espaces avec les profils au départ de ces espaces. Par ailleurs, les différents profils de migration mériteraient d'être affinés. Dans quelle mesure peut-on distinguer les ménages dont la périurbanisation relève d'un choix de vie et ceux qui font l'objet d'une relégation en périphérie de villes ? La prise en compte du lieu d'emploi des migrants, devrait permettre de rendre plus robuste la définition de ces profils. Les ménages précaires effectuant ce type de migration se distinguent-ils des autres, du point de vue de la composition des foyers, du niveau d'activité ?

Résumé

D'après l'analyse du dernier recensement de population (1990-99), le rural gagne de la population, grâce à des apports migratoires, alors que les villes en

perdent (Bessy-Piettri et al., 2000). Doit-on alors abonder les interprétations qui en font le signe d'une attractivité des campagnes à la faveur du cadre de vie qu'elles procurent ou poursuivre les ...

Notes

[1] Ensemble d'une ou plusieurs communes regroupant un ensemble continue d'habitations et comptant plus de 2000 habitants.

[2] La baisse du taux de migration résidentielle annuel total est de -17% entre les périodes intercensitaires 1968-75 et 1990-99, et de 12% pour les migrations résidentielles accompagnées d'un changement de commune (Baccaïni, 2001).

[3] C'est-à-dire, la proportion de population des classes populaires et moyennes migrant vers le rural sur la population totale des classes populaires et moyennes résidant dans les pôles urbains et dans le périurbain ancien.

[4] À l'époque du dernier recensement, la génération du *baby-boom* n'était pas encore à la retraite.

[5] Rapport entre le nombre de migrants entre 1990 et 1999 et la population totale de la zone.

Bibliographie

Jean-Yves Authier, *La vie des lieux, un quartier du Vieux Lyon au fil du temps,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993.

Elisabeth Auclair et al., « Le logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville », in *Recherches sociales*, n°45, janvier-mars 1998.

Cyprien Avenel., Françoise De Singly, *Sociologie des « quartiers difficiles »,* Paris, Éd. Armand Colin, 2004.

Brigitte Baccaïni, « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », in *Économie et statistique*, n°344, 2001, pp. 39-79.

Pascale Bessy-Pietri, Yann Sicamois, « Le zonage en aires urbaines en 1999 : 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », in *Insee Première* n°765, avril 2001.

Pascale Bessy-Pietri et al., « Recensement de la population 1999 ? Évolution contrastées du rural », in *Insee première*, n°726, 2000.

Philippe Bonnin, « La domus éclatée », in Philippe Bonnin, Roselyne Villanova., (dir), *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis Éditions, 1999, pp. 19-43.

Alain Bourdin, « L'ancrage comme choix », in Monique Hirschhorn, Jean-Michel Berthelot (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?,* Paris, Éd. l'Harmattan, 1996, pp. 37-56.

Jean-Claude Chamboredon, Madeleine Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », in *Revue française de sociologie,* Vol. 11, 1970, pp. 3-33.

Cécile Détang-Dessendre, Virginie Piguet, *Les ruraux en 99 : qui sont-ils ? d'où viennent-ils ?*, Inra Sciences sociales, n°1-2, 2003.

Yves Grafmeyer, « Introduction », in Yves Grafmeyer, Francine Dansereau (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1998, pp.1-15.

Yves Grafmeyer, « La ségrégation spatiale », in Serge Paugam (dir.), *L'exclusion ? l'état des savoirs,* Paris, Éd. La découverte, 1996, pp. 209-217.

Christophe Guilluy, Christophe Noyé, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Paris, Éd. Autrement, 2004.

Mohamed Hilal, Yannick Sencébé, *«* Mobilité quotidienne et urbanité suburbaine », in *Espaces et Société*, n°108/109, 2002, pp. 133-153.

Vincent Kaufmann, Motilité, latence de mobilité et modes de vie urbains, *Mobilités et territoires urbains ? Penser la villes sans bornes*, Actes du colloque Puca, Paris, 23-25 juin 2004, pp. 67-72.

Danièle Léger, Bertrand Hervieu, *Le retour à la terre. Au fond de la forêt… l'État*, Paris, Éd. du Seuil, 1979.

Jacques Lévy, *L'espace légitime ? Sur la dimension géographique de la fonction politique,* Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.

Bertrand Montulet, « Les mouvements longs des modes de transport », in Monique Hirschhorn, Jean-Michel Berthelot (dir.), *op.cit.,* pp. 17-35.

Brigitte Prost, « L'agriculture périurbaine : analyse d'une marginalité », in *Bull. Assoc. Géog. Franç.,* n°2, 1994, pp. 144-151.

Guenhaël Jégouzo, Jean-Louis Brangeon, Bernard Roze, *Richesse et pauvreté en agriculture*, Paris, Inra Éditions, 1998.

Bernard Kayser, *La renaissance rurale ? Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Éd. Armand Colin, 1990.

Jean Rémy, *Sociologie urbaine et rurale ? l'espace et l'agir*. Paris, Éd. L'Harmattan, 1998.

Yannick Sencébé, « Rapport à la mobilité et formes d'appartenance », *17e Congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française : L'individu social ? autres réalités, autre sociologie ?*, Tours, 5-9 juillet 2004, Groupe de travail n°23 : mobilités spatiales et fluidités sociales.

Yannick Sencébé, « Mobilités quotidiennes et ancrages périurbains : attrait pour la campagne ou retrait de la ville ? », *Colloque du Plan Urbanisme Construction et Aménagement : Mobilités et territoires urbains ? penser la ville sans borne*, Paris, Ministère de la recherche, 23-25 juin 2004.

Jean-Didier Urbain, Paradis vert ? Désirs de campagne et passions résidentielles, Paris, Éd Payot, 2002.